



2ème CONCOURS D'ECRITURE ET D'ART POSTAL

(Enveloppe décorée accompagnée d'une lettre courte)

Thème : Les arbres nous parlent

Du 15 Mars
Au 30 Juin
2012



**INSCRIPTION OBLIGATOIRE
* GRATUIT ***

Règlement du concours....

1- La Médiathèque Léon Gerbe organise avec le soutien de la Municipalité, son deuxième concours d'écriture et d'art postal.

2- L'objet de ce concours est la réalisation d'une enveloppe décorée selon les principes de l'art postal, accompagnée d'une lettre courte (jusqu'à 10 lignes), sur le thème suivant :

« Les arbres nous parlent »

L' **enveloppe** ou le « **contenant** » ne doit présenter aucun signe distinctif permettant d'identifier l'auteur (pas d'adresse de l'expéditeur). La fiche d'inscription jointe doit se trouver à l'intérieur de l'enveloppe.

La **lettre courte** peut être écrite sous diverses formes : correspondance imaginaire, poème, nouvelle courte... et en rapport avec le thème « **Les arbres nous parlent..** »

La présentation, la forme et le format sont libres.

3- Pour participer, **remplir le bulletin de participation** ci-joint et l'envoyer dans l'enveloppe avec la lettre courte par voie postale avant **le 30 juin 2012**, date de l'affranchissement faisant foi (timbres utilisés au choix, selon le tarif en vigueur)

L'adresse d'envoi est la suivante :



Médiathèque Léon Gerbe
Place de la Fontaine
15270 CHAMPS SUR TARENTEINE

4- Ce concours est ouvert gratuitement à tous, sans limite d'âge, répartis en **3 catégories** :

Enfants jusqu'à 11 ans : inscription individuelle ou collective (centres de loisirs, associations, écoles)

De 12 à 16 ans : inscription individuelle ou collective (associations, collèges et lycées)

Adultes : inscription individuelle ou collective (associations, groupes d'amis...)

Chaque candidat ne pourra présenter qu'une seule production.

5- Les lauréats seront informés par courrier électronique ou postal, du résultat du concours. La remise des prix avec présentation publique des textes et enveloppes gagnants aura lieu à Champs sur Tarentaine lors de la **11ème Fête du Livre le Dimanche 5 Août 2012**

6- Toutes les productions feront l'objet d'une exposition à la Médiathèque Léon Gerbe de octobre à décembre 2012.

7- Les auteurs cèdent leur œuvre de tous droits dans le cadre d'une publication possible.

8- La participation au concours implique l'acceptation totale du présent règlement. Les organisateurs ne sauraient être tenus pour responsables des pertes, retards...

La Mairie et la Médiathèque tiennent à vous remercier pour votre participation et vous souhaitent bonne chance